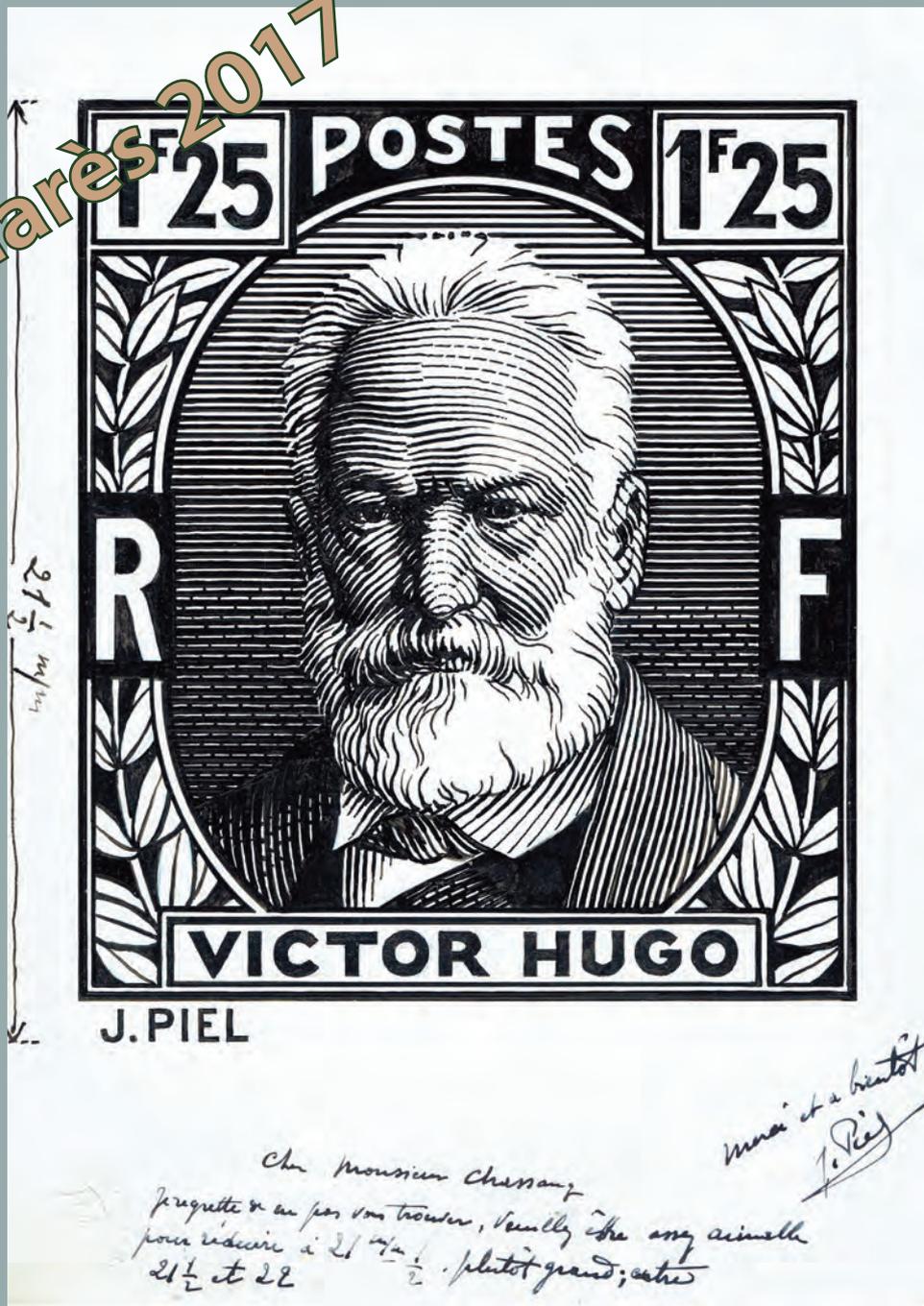




Opgericht in - Fondée en 1890  
K.L.B.P. Bondsbureel  
Horizonpark blok 3  
Leuvensesteenweg 510 - bus 15  
BE-1930 Zaventem

# Belgaphil

Palmarès 2017



- 3 Le mot du Président
- 5 La séance académique du 7 octobre 2017
- 9 Du bon usage en thématique des maquettes, des épreuves d'artiste et d'autres épreuves et essais de couleurs

- 14 Agenda, Infos et Communiqués
- 16 Les émissions à l'effigie de François-Joseph I<sup>er</sup> d'Autriche (-Hongrie) fin





# Le plus grand salon international de la philatélie et numismatique de Belgique.

**vendredi 30 & samedi 31 mars 2018**  
**vendredi 5 & samedi 6 octobre 2018**



**antwerp expo**

Jan van Rijswijcklaan 191  
B-2020 Antwerpen

## Antwerpfila vous offre:

- Le plus grand salon de philatélie et numismatique de Belgique.
- Accessibilité facile, près du centre historique d'Anvers.
- Expo-cafeteria confortable avec beaucoup de choix
- Classique & Moderne.
- Variétés & curiosités.
- Collections en gros, motifs.
- Lettres & cartes postales
- Estimation & expertise
- Matériel, catalogues & accessoires.





Ivan Van Dammevw: Président National de la F.R.C.P.B.

## Le mot du Président

---

**E**n premier lieu, je veux présenter à tous nos lecteurs nos meilleurs voeux pour 2018, et ceci en mon nom personnel et au nom du bureau permanent. Puissions-nous rester en bonne santé et que tous nos rêves deviennent réalité.

En second lieu, je fais la demande suivante à tous nos cercles: pourriez-vous envoyer S.V.P. la revue de votre cercle à la bonne adresse? La voici:

**K.L.B.P. Bibliotheek, Horizonpark blok 3  
Leuvensesteenweg 510, bus 15  
1930 Zaventem.**

Nous sommes alertés par de nombreux cercles du retour de leur revue. La cause en est la mention d'une adresse incorrecte, d'où cette demande.

Bien que vous receviez déjà beaucoup de lecture de ma part, je vais encore me permettre la communication suivante.

La bibliothèque de bpost bephila à Malines pourra être visitée **6 fois par an à partir de 2018**: à savoir tous les deux mois, le deuxième mercredi (14 février, 11 avril, 13 juin, 8 août, 10 octobre et 12 décembre). Les demandes de visite devront être introduites au moins 1 semaine à l'avance, à [bephila@bpost.be](mailto:bephila@bpost.be).

Vous devrez également mentionner:

- ✓ vos nom,
- ✓ prénom,
- ✓ la date choisie pour votre visite,
- ✓ votre heure d'arrivée et
- ✓ votre heure de départ,
- ✓ votre numéro de carte d'identité et
- ✓ le sujet de votre étude (pour chercher les pièces susceptibles de vous intéresser).

Il suffit de s'annoncer à la porte des piétons! La sécurité avertira le responsable.

Nous pouvons considérer cela comme une première réponse aux demandes posées depuis des années pour avoir accès à la bibliothèque.

Ivan Van Damme.



# Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique a.s.b.l.

---

## Rapport de la Séance Académique du 7 octobre 2017.

La Séance Académique s'est tenue dans les locaux de la fédération F.R.C.P.B. – K.L.B.P., Parc Horizon, bâtiment 3, Chaussée de Louvain, 510, à 1930 Zaventem.

La liste de présences a pu être signée à partir de 10h30 par les membres effectifs, par les commissaires nationaux, ainsi que par les délégués des cercles.

### 1. Accueil des invités.

Le président, Monsieur Ivan Van Damme, ouvre la séance à 10h30 et souhaite la bienvenue aux présents. Il remercie quelques invités pour leur présence: Mme Serge Havaux et le Président d'Honneur, M. Eddy Van Vaeck. Il est heureux que Germaine, la veuve de Serge soit présente ; il est ainsi convaincu qu'elle apprécie notre sympathie à l'égard de Serge, un ami que nous n'oublierons jamais."

Le président mentionne les invités excusés, M. Benoit Nartus, président de Bephila et M. Henk Slabbinck, président de l'ABA. Il a également nommé M. Pierre Gilis, invité et président de la Chambre Professionnelle belge des Négociants en Timbres-poste.

M. Francis Kinard, Commissaire national, et Stefan Bruylants, Léon Poncé, Luc Van Bogaert et Jean Vanhingeland, tous membres effectifs, ainsi que les délégués de 7 cercles sont excusés. Il y a 83 cercles représentés.

### 2. Présentation des nouveaux cercles, les cercles démissionnaires et les cercles démissionnaires d'office.

Le secrétaire, M. Rudy De Vos, rapporte qu'il n'y a pas de nouveaux cercles.

Le groupe philatélique «Reinaert» a été dissout.

Les cercles suivants ont été officiellement démissionnés : 390 Cercle Philatélique le Foyer, 393 Club Philatélique Buzin Charleroi, 517 K.V.B.P. Leopoldsburg et 732 Cercle Philatélique Profondeville.

### 3. Réponses aux demandes formulées par les membres.

Le secrétaire n'a reçu aucune question des cercles.

### 4. Discours de circonstance.

Comme aucun des orateurs, M. Benoit Nartus et Pierre Gilis, n'était présent ou représenté, on passe au point suivant de l'ordre du jour.

### 5. Remise des distinctions nationales et provinciales.

Le secrétaire lit les noms des lauréats dans l'ordre indiqué ci-dessous. Le président remet les médailles aux lauréats, les félicite et les accompagne ou accompagne leur délégué sur la photo.

#### **Médaille du Mérite Provincial 2016**

Messieurs,

- Jozef Heyns pour la province d'Anvers
- Roger Callens pour la région du Brabant
- Jean-Marie Vandenberghe pour la province du Hainaut
- Leon Vangeneugden pour la province de Limbourg, représenté par M. Freddy Poelmans
- Marcel Reginster pour la province de Luxembourg
- Paul Collart pour la province de Namur
- Luc Fautre pour la province de Liège, représenté par M. Hubert Caprasse
- Henk Slabbinck pour la province Flandre occidentale, représenté par M. Filip Van der Haegen

Il n'y avait pas de candidature dans la province de Flandre orientale.

#### **Médaille du Mérite national 2016**

- Monsieur Filip Van der Haegen

#### **Le prix de la littérature philatélique "Paul De Smeth" 2016**

- Monsieur Luc Selis

### 6. Allocution du président de la F.R.C.P.B.

Le discours complet du président est publié dans ce numéro.

### 7. Clôture de la Séance Académique.

Le président clôt la session académique, remerciant les participants pour leur présence et les invite à prendre le verre d'amitié ensemble.

Rudy De Vos  
Secrétaire-Général ✿



**Ivan Van Damme:** Président National de la F.R.C.P.B.

## La séance académique du 7 octobre 2017

Chers invités,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis philatélistes,

C'est la première fois que je vous adresse la parole comme président et j'espère que vous voudrez bien m'écouter dans le calme.

J'ai eu l'occasion de constater que tout ne se passait pas toujours sans problème et je commence par vous présenter mes excuses. Notre Belgaphil numéro 47 fut une petite catastrophe. Subitement, nous vivions en l'an 1018 au lieu de 2018, de plus, il y avait deux éditeurs responsables, en outre, c'était le numéro 47 de janvier 2017 et pas de juillet 2017. Et ce n'était pas tout, maintenant, la langue faisait la différence : c'était la fonction ou le titre de quelqu'un qui était mal traduit; ici, dans un autre article, on trouvait beaucoup de fautes de "dt", là, les illustrations imprimées étaient de piètre qualité. Bref, subitement, tout tournait mal. Je suis convaincu que le numéro 48 que vous avez reçu ou que vous recevrez la semaine prochaine est de meilleure qualité. Sans faute? Non, nous ne pouvons garantir cela. Nous ne sommes que des hommes qui nous efforçons d'être au service de nos collègues philatélistes durant nos temps libres. J'espère enfin que vous accepterez mes excuses.

Après 10 mois de présidence, je dois bien reconnaître que mon prédécesseur l'a exercée brillamment pendant plus de 15 ans. Le titre de Président d'honneur ne lui a donc pas été attribué indûment.

Je ne m'étendrai certainement pas sur les problèmes qui se sont posés dès les premières semaines qui ont suivi ma nomination, pas plus sur les problèmes rencontrés les semaines et les mois suivants. En collaboration avec mes collègues du bureau permanent et avec le soutien de nos administrateurs, des délégués provinciaux et des commissaires nationaux, nous les avons résolus. Pour cela : merci. Je suis fier que tous les administrateurs, tous les délégués provinciaux et tous les commissaires



### COLOFON

#### Président

Ivan Van Damme  
Vijverstraat 19  
B-9881 Bellem  
naviemadnav@skynet.be

#### Secrétaire

Rudy De Vos  
Naamsesteenweg 413/0103  
3001 Heverlee  
rudy.devos2@telenet.be

#### Trésorier

R. Duhamel  
Avenue des Erables, 14  
B-1420 BRAINE-L'ALLEUD  
robertduhamel10@yahoo.fr  
nr. rekening "Landsbond"  
210-0583900-12  
BIC: GEBABEBB  
IBAN: BE19 2100 5839 0012

#### Collaborateurs

Michel Fivez  
Jozef Ghys  
Mieke Goris  
Constant Kockelbergh

Michel Meuwis  
Bernard Péters  
Charlotte Soreil  
Ivan Van Damme  
Filip Van der Haegen

#### Traducteurs

Luc Fautre  
Constant Kockelbergh  
Jean Marquebreuck  
Bernard Péters  
Alain Pierret  
Johann Vandenhoute

#### Tirage

10 000 exemplaires

#### Prix

GRATUIT pour les membres de la F.R.C.P.B.

€ 15,00/an abonnement

**Prochain numéro**  
Belgaphil n° 50 paraîtra le 15 avril 2018.

Pour être publiés dans les meilleures conditions, vos textes et communiqués doivent parvenir à la rédaction au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2018.

Rédaction Belgaphil p/a Ivan Van Damme - Vijverstraat 19 B-9881 Bellem

**E-mail:** naviemadnav@skynet.be  
et Michel Fivez, E-mail: michel.fivez@telenet.be

#### Responsabilité

Chaque auteur reste responsable du contenu de son article.

URL: [www.frcpb.be](http://www.frcpb.be)



*Mr. Jozef Heyns: médaille du Mérite Provincial 2016 pour la province d'Anvers.*



*Mr. Roger Callens: médaille du Mérite Provincial 2016 pour la région du Brabant.*



*Mr. Jean-Marie Vandenberghe: médaille du Mérite Provincial 2016 pour la province du Hainaut.*

nationaux aient approuvé à l'unanimité une proposition du bureau permanent ainsi qu'une sanction et y compris d'éventuelles sanctions futures.

Nos amis de la FEPA ont très bien compris notre situation et la position prise. Un des pays voisins a également pris des sanctions en relation avec notre affaire et nous a soutenus. Aujourd'hui, c'est du passé.

Maintenant, je veux surtout vous entretenir de notre futur proche, mais aussi peut-être d'un avenir plus lointain. Dans le futur proche, je veux citer, parmi d'autres, le Championnat national de philatélie d'août 2018 dénommé "Philexnam 2018". Non pas à Namur, car cela se passera à Ciney. Nos amis de la province de Namur veulent en faire une fête de la philatélie et ils ont tout notre soutien pour y parvenir. De plus, pour la première fois, nous aurions aimé lancer la 'champions class'. Le règlement qui a été adressé à tous les administrateurs, à tous les délégués provinciaux et aux commissaires nationaux, n'a suscité que pas ou peu de remarques. Et nous n'avons donc dû adapter que légèrement notre règlement. Avec moins de 5 inscriptions, nous laisserons tomber cette 'champions class'. Une autre modification: une collection, et non un participant, ne pourra gagner qu'une seule fois. Puis-je compter sur les vainqueurs de médailles d'or ou de grand or pour montrer encore une fois leur collection aux philatélistes belges ? Un prix spécial, vraiment spécial, dont je ne nommerai pas encore le sponsor, sera décerné au lauréat.

En ce qui concerne notre collaboration aux expositions nationales des fédérations étrangères, je souhaite encore patienter un peu avant de vous en parler.

Pour la première fois en mai dernier, mais en fait, c'est presque toujours la première fois pour moi, j'ai assisté au congrès FEPA et à l'exposition FEPA. Et croyez-moi, chaque Belge présent pouvait voir un président belge fier. Tous les Belges présents ont obtenu de très bons résultats, parfois même inattendus et ils étaient tous très contents. Ce qui m'a frappé, peut-être parce que j'en suis aussi fan, c'était la très grande attention portée aux cartes illustrées. Il y avait de magnifiques collections à admirer. Lors du congrès, Monsieur Jimenez, vice-président de la FIP, nous a annoncé que les cartes illustrées seraient reconnues comme discipline officielle dans les deux ans. Plusieurs pays ont insisté pour que cela se fasse encore plus tôt.

La philatélie ouverte semble connaître quelques problèmes. Plusieurs pays, principalement scandinaves – les pionniers de la discipline – souhaitent une adaptation des règlements. En voici une parmi d'autres : une proposition a été émise de ne pas seulement attribuer 5 points pour la présentation comme dans les autres disciplines, mais bien 15 points. Une bonne idée ? Je ne saurais le dire.

Dans le Belaphil 48 vous avez pu lire la liste des expositions FEPA et FIP organisées en 2018, de même que le commissaire ou membre du jury prévu pour chacune d'elles. Je vous les cite :

- ✓ Jérusalem fin mai 2018 avec la philatélie traditionnelle, l'histoire postale, la philatélie moderne et la littérature. Notre commissaire et éventuellement juré sera Lars Jørgensen.
- ✓ Pour Prague du 15 au 18 août avec la philatélie traditionnelle, l'histoire postale, les entiers postaux, la philatélie ouverte, la philatélie moderne et la littérature, notre commissaire sera Jozef Ghijs et Lars Jørgensen, comme éventuel juré.
- ✓ Il y aura aussi Paris, avec "Paris Philex", où nous sommes invités par la France à présenter 6 collections de 5 faces. Toutes les disciplines, sauf Philatélie de la Jeunesse, sont invitées. Filip Vanderhagen sera notre commissaire et juré.

- ✓ Nous aurons ensuite Verona en novembre 2018, les dates plus précises ne sont pas encore connues, où nous serons invités avec sept autres pays pour une exposition sur la première guerre mondiale. Les disciplines sont la philatélie thématique, l'histoire postale et la traditionnelle. Jozef Ghys sera notre commissaire national. Plus de détails suivront.
- ✓ Du 10 au 16 décembre, nous aurons encore la Malaisie pour laquelle nous n'avons pas encore d'informations.

Ne trouvez-vous pas étrange que dans cette liste, l'aéro, l'astro, la philatélie ouverte, la jeunesse et même la philatélie thématique n'entrent presque pas en ligne de compte ? Que pourrions-nous faire pour inverser cette tendance ?

A la fin de cette année, les commissaires nationaux et les commissaires provinciaux de toutes les disciplines seront élus ou réélus. Encore une nouveauté : nous allons élire un responsable pour la classe 1 cadre et pour les cartes illustrées. Pas un commissaire national, car ces disciplines ne sont pas encore reconnues officiellement, elles sont des disciplines à l'essai. Mais nous souhaitons prendre un peu les devants et déjà chercher des responsables.

Pouvons-nous, nous les Belges, encore mettre sur pied un événement philatélique au niveau international ? L'avenir nous le dira. Avons-nous des projets ? Pas encore ! Mais nous avons bien l'intention de réaliser quelque chose dans la mesure du possible. Il y a deux ans, les Pays-Bas nous ont demandé d'adhérer à une multilatérale des pays germanophones. Nous avons dit oui. Mais pour diverses et vagues raisons faciles à comprendre, nous avons été refusé. Les Pays-Bas, un pays de langue allemande oui, et pas nous avec l'allemand comme langue officielle ? Comprenez qui pourra !

Nous restons candidats pour le Challenge des 7 Nations.

Voulons-nous ou pouvons-nous plus encore ? Le vouloir : oui, mais le pouvons-nous, cela reste un grand point d'interrogation. La Fédération seule ? Honnêtement NON. Les ressources financières constituent notre plus gros problème. La Fédération et ses partenaires au sein de Bephila seraient prêts à examiner cette possibilité. Nous sommes forts ensemble, mais nous ne pouvons malheureusement pas seuls briser l'acier de nos mains. Croyez-moi, il ne s'agit pas ici de 100.000 ou 200.000 Euros, mais de beaucoup, beaucoup plus. Cependant, regardons l'avenir avec espoir.

Que la collaboration entre la fédération, bephila et bpost se déroule facilement est démontrée par la bonne volonté de tous. Un exemple : la bibliothèque de Malines pourrait peut-être être ouverte deux jours par mois. Des étapes nécessaires ont été franchies et j'espère pouvoir vous confirmer la bonne nouvelle dans le Belgaphil 49 de janvier 2018.

Et je voudrais terminer par peut-être le point le plus important de mon trop long discours. Nous avons besoin de jeunes personnes. Pas seulement de jeunes collectionneurs, mais aussi de jeunes jurés. Donnons-nous, à la fédération et à bephila, encore un peu de temps pour développer un plan d'actions. Personnellement, je pense que la philatélie à l'école est bonne, mais il y a encore tellement d'autres voies qui pourraient être explorées. Ne proclamons pas à chaque fois que l'ordinateur est l'ennemi, utilisons mieux l'ordinateur pour former des philatélistes. Dans ma province de Flandre Orientale, nous disons que les villes de Gand



*Mr. Leon Vangeneugden: médaille du Mérite  
Provincial 2016 pour la province du Limbourg représenté par  
Mr. Freddy Poelmans.*



*Mr. Marcel Reginster: médaille du Mérite  
Provincial 2016 pour la province du Luxembourg.*



*Mr. Paul Collart: médaille du Mérite  
Provincial 2016 pour la province de Namur.*



*Mr. Luc Fautre: médaille du Mérite Provincial 2016 pour la province de Liège représenté par Mr. Hubert Caprasse.*



*▲ Mr. Henk Slabbinck: médaille du Mérite Provincial 2016 pour la province de la Flandre occidentale représenté par Mr. Filip van der Haegen.*



*◀ Mr. Filip Van der Haegen: médaille du Mérite National 2016*



*◀ Mr. Luc Selis: Prix de la littérature "philatélique" "Paul De Smeth" 2016.*

et Bruges ne se sont pas construites en un jour. Cela ne vaut pas uniquement pour Gand et Bruges. Cela vaut également pour les jurés. Malheureusement, ils ne tombent pas du ciel.

Avec les nouvelles disciplines, telles que la philatélie ouverte et les cartes illustrées, nous n'attirons pas seulement de nouveaux collectionneurs, mais aussi de jeunes collectionneurs. Bien que la jeunesse soit une notion subjective.

Encore une fois, je sais que je vous ai entretenus trop longtemps. Il est difficile de rester attentif aussi longtemps. Je demande votre compréhension, car je tenais absolument à vous tenir au courant de ce qui se passe dans le monde philatélique et particulièrement dans celui de notre pays.

Je vous remercie.



# Questions *autour d'un* cachet de censure

**D**urant la Grande Guerre, toute la correspondance (civile, administrative, commerciale,...) du territoire d'étape IV (dont Renaix) était censurée à Gand par l'occupant allemand et y était oblitérée.

A partir de 1916, le cachet était du type double cercle avec un petit pont contenant la date et en dessous, une lettre a, b ou c et dans la couronne, l'inscription "Postüberwachungstelle."33".



Durant la guerre, toutes les lettres des territoires non occupés provenant des militaires au front et des civils étaient traitées par la censure militaire belge. Elle était établie à Folkestone en Angleterre. A partir de 1916, il y eut aussi une succursale à Calais en France et plus tard, une petite à Houthem-Furnes.

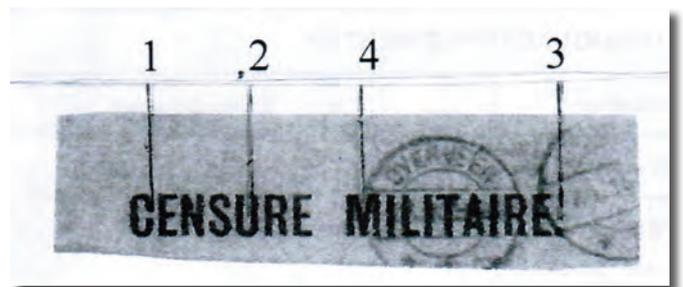
La censure militaire belge sera pendant toute la durée de la guerre sous la surveillance du Capitaine-Commandant Mage, aidé à Calais par le Sous-Lieutenant F. De Meester.

Toutes les lettres étaient ouvertes, lues et ensuite fermées par une bande de fermeture souvent paraphée par le censeur. Dans la publication du Cercle d'Etude de la Première et Deuxième Guerres Mondiales sous le nom Censure Militaire Belge 14-18 des auteurs Jacques Hemelaers, Arille Tassin, Leon Plovie, André Van Dooren, Piet Van San et Jan Van Gansberghe, ceux-ci donnent une description détaillée des bandes de fermeture utilisées.

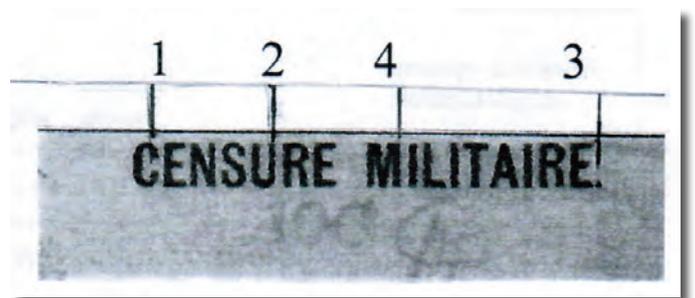
La publication donne la description suivante :

On distingue deux types :

## Type 1



- 1 Le "C" est plutôt fermé.
- 2 Le "U" est symétrique.
- 3 Le point est plus gros dans le Type 1.
- 4 Le "M" est plus large.



## Type 2

- 1 Le "C" est moins fermé.
- 2 Le "U" est inégal.
- 3 Le point est plus petit.
- 4 Le "M" est moins large.

La longueur totale du texte est différente. Le Type 1 est plus court.

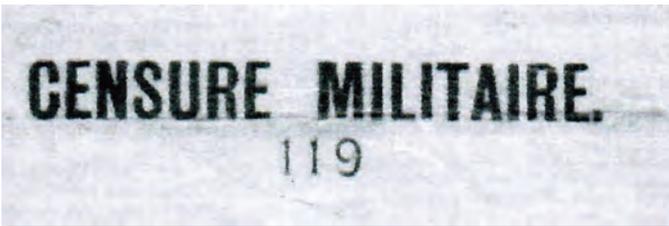
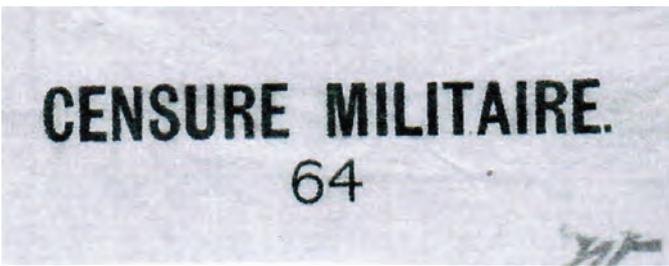
Plusieurs couleurs de bandes de fermeture sont indiquées.

A propos des bandes de fermeture blanches, J. Van Gansberghe écrit : "Elles ont été utilisées de mars 1916 à la fin de 1918".

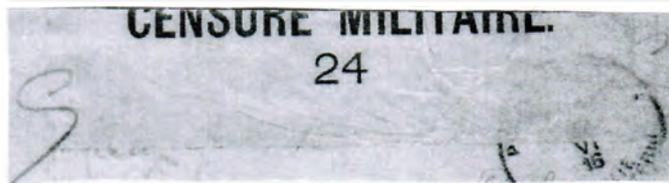
Les Types 1 et 2 apparaissent régulièrement sur la correspondance tant à Calais qu'à Folkestone. La plupart montrent un numéro de censeur imprimé.

Le service de la censure a appliqué les numéros 1 à 70, tous sur des documents postaux à destination des Pays-Bas. Le service de censure de Calais a utilisé les numéros 101 à 170.

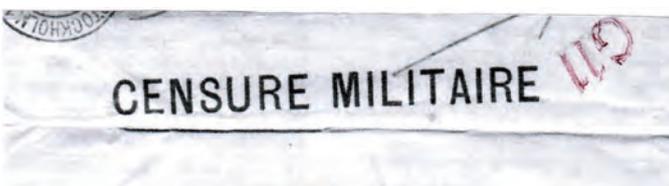
Les illustrations d'un document postal expédié à la fin de la guerre 1914-1918 suivent.



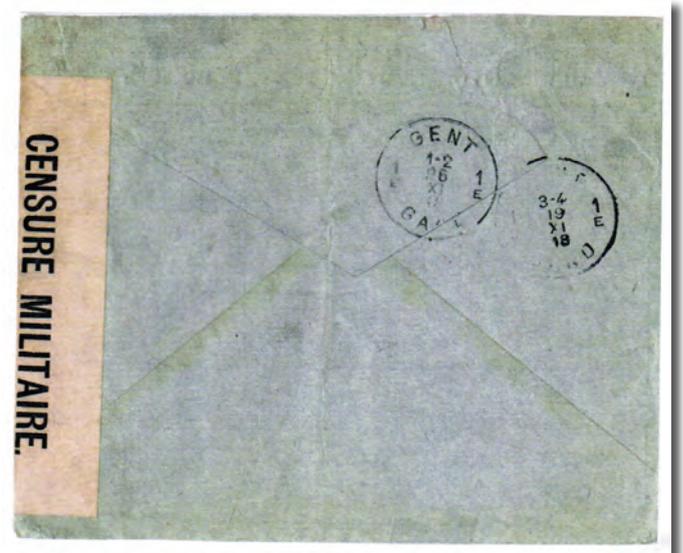
On note, tant à Calais qu'à Folkestone, des différences dans la fabrication des numéros de censeurs imprimés. Sur la plupart des bandes de fermeture, on trouve aussi un paraphe du censeur.



Pour votre information, sachez qu'après la libération, on voit à Gand une bande de fermeture blanche avec une marque complémentaire G et un numéro d'ordre changeant (Ordre de service 96 – 14 mai 1919) - (JamesVan der Linden).



▲ Recto



▲ Verso

Illustration de la bande de fermeture non pliée avec paraphe selon la réglementation militaire :



Ci-contre se trouvent les illustrations d'une lettre administrative de l'Administration communale de Renaix avec le cachet rond de la ville de Renaix et la mention obligatoire *Staatsdienstzaken/Staatsdienstsache*.

Port 25 centimes en vigueur pour les correspondances administratives depuis l'augmentation tarifaire de 1917 au profit de D.K.R.K. (*Deutsche Kriegskasse Reich Krijgstaks : Caisse de Guerre Allemande Taxe de Guerre du Reich*).

Lettre réglementaire expédiée via "*Durch der Präsidenten der Zivilverwaltung*".

Il n'y a pas de cachet de censure *Gepüft P.Prüf. G.*, ce qui arrivait souvent lors de la retraite de l'armée allemande en 1918.

Le timbre est oblitéré avec le petit cachet double cercle avec petit pont indiquant la date du 13-10-18 et en dessous la lettre "c" et, dans la couronne, *Postüberwachungstelle \*33\**.

La lettre est ouverte latéralement et refermée avec un ruban adhésif horizontal avec la mention **CENSURE MILITAIRE** et numéro 9 et paraphée au crayon selon la réglementation militaire au recto.

Au verso de la lettre se trouvent deux cachets à date GENT 19 XI 18 et 26 XI 18.

## Quelques questions à propos de cette lettre

### ✓ *Cette lettre a-t-elle encore été traitée par la censure allemande à Gand ?*

Apparemment, oui.

Le 13-10-18, la censure allemande était encore présente à Gand et pas encore transférée à Anvers.

La date du 17-10-18 est la plus précoce renseignée pour ce déplacement.

La lettre "c" est aussi encore présente en bas du cachet allemand.

Lors du transfert de la censure, la lettre "c" n'est plus présente dans le cachet.

### ✓ *Où et quand cette lettre a-t-elle été traitée par la censure militaire belge ?*

D'après la description ci-dessus des bandes de fermeture utilisées, c'est une bande de fermeture du Type II qui a été utilisée ici, comme à Folkestone.

C'est une bande de fermeture imprimée en noir avec la mention du chiffre 9 selon la numérotation de 1 à 70 utilisée à Folkestone. La bande de fermeture est paraphée selon la réglementation militaire. Cette lettre a-t-elle été transmise à Folkestone pour la censure ? Ou bien le service de censure établi à Folkestone est descendu avec la retraite des Allemands et le déplacement du front ? Était-ce alors à Gand ? Ou ailleurs ?

### ✓ *Que signifient les deux cachets à date de GENT GAND I au verso des 19 XI 1918 et 26 XI 1918 ?*

Entre le 19 XI 1918 et le 26 XI 1918, la lettre a-t-elle été vers un autre bureau ou vers le service de censure ?

### Auteurs consultés:

Hubert De Belder, Piet Van San, Ludwig Gerhart, Arille Tassin, Jan Van Gansberghe, James Van der Linden. ❀

# Agenda, Info en Mededelingen

---



De **Koninklijke Kielse Postzegelkring** nodigt u uit op de **27<sup>ste</sup> Nationale Ruilbeurs** op zaterdag **20 januari 2018** van 09:00 tot 15:30 uur.

Locatie: Hangar 2, Fort Van Edegem, Parklaan 161 in 2650 Edegem.

Inlichtingen: Luc Impens, tel. 0479 69 01 51 - email: luc.impens@skynet.be

---



De **Lokerse Postzegelkring** organiseert op zondag **25 februari 2018**, van 9.00 tot 16.00 uur, zijn **36<sup>ste</sup> Nationale Postzegelbeurs** in het Parochiaal Centrum Sint-Anna, Veerstraat 10, 9160 Lokeren.

Twee zalen zijn voorzien met gratis toegang en er is gratis parking.

Inlichtingen: Paul Smet, tel. 09 348 86 07 - email: smet.bontinck@skynet.be

---



De **Koninklijke Filatelistische Kring Dendermonde** organiseert op zaterdag **3 maart 2018**, van 9 tot 16 uur, zijn jaarlijkse **Nationale Ruilbeurs** in de Middenschool Atheneum,

Geldroplan in Dendermonde. Gratis toegang.

Inlichtingen: Denis Hugo, Hof Ter Bempt 50, 9200 Dendermonde - tel. 052 21 12 51  
email: denis.hugo@skynet.be

---



**"De Postiljon" Boortmeerbeek** nodigt u uit op haar **18<sup>de</sup> Nationale Filateliebeurs** op zondag **4 maart 2018** van 8.30u tot 15.00u in de Cafeteria van de Sporthal, Sportveldweg 6,

3190 Boortmeerbeek. Gratis toegang - Toegankelijk voor allen - Ruime parking - NMBS nabij.

Info: Ida Van Rillaer, Kwijtveldstraat 26, 3190 Boortmeerbeek - tel. 015 51 52 88

email: ida.vanrillaer@telenet.be - www.depostiljon.net

---

Le **Cercle Royal Philatélique de la Vallée de l'Escaut** - Brunehaut organise le dimanche **18 mars 2018** de 9 à 16 h. sa **37<sup>e</sup> Bourse des Collectionneurs** dans la Salle des fêtes de Hollain, rue de Jollain.

Autoroute E42, sortie 31 - Itinéraire fléché - Entrée gratuite.

---

---

**PHILEXNAM 2018**

*24 - 25 - 26 augustus 2018 Ciney eXpo*

Nationaal Kampioenschap voor Filatelie - Postzegel Uitgiften - Competitie - Propaganda - Ere-Salon

Over een tentoonstellingsoppervlakte van meer dan 4000 m<sup>2</sup> zal de bezoeker zeker zijn gading vinden.

Openingsuren: van 10 tot 17 uur

Info: [www.philexnam2018.be](http://www.philexnam2018.be) - secretariaat tel. 0475 86 74 56 - voorzitter tel. 010 65 95 06



Michel Meuwis: membre-correspondant de l'Académie de Philatélie de Belgique

## Du bon usage en thématique des maquettes, des épreuves d'artiste et d'autres épreuves et essais de couleurs

**E**n compétitive thématique, tous les documents qui ont participé à la genèse du timbre ou à d'autres objets philatéliques sont autorisés. Mais commençons par nous accorder sur le sens du mot "genèse": c'est le processus créatif qui débute par le premier trait sur la page blanche et qui va jusqu'à la gravure du poinçon définitif et à l'impression du timbre, MAIS PAS AU-DELA, comme c'est le cas, entre autres, des épreuves de luxe françaises simples ou collectives ou des feuillets ministériels belges.

L'objectif de cet article est de montrer comment utiliser au mieux les documents "autorisés". En général, les juges les apprécient pourvu qu'ils ne soient pas pléthoriques, qu'ils soient variés, qu'ils apparaissent comme des documents qui ont vraiment participé à l'élaboration du timbre et enfin, qu'ils s'intègrent à l'histoire sans briser le fil rouge.

Nous analyserons successivement les *Maquettes*, les *Épreuves d'Artiste* et enfin, les *Épreuves* et les *Essais de Couleur(s)*. Nous montrerons des documents déjà très aboutis par rapport au projet final et d'autres plus brouillons témoignant des différentes étapes du travail de l'artiste.

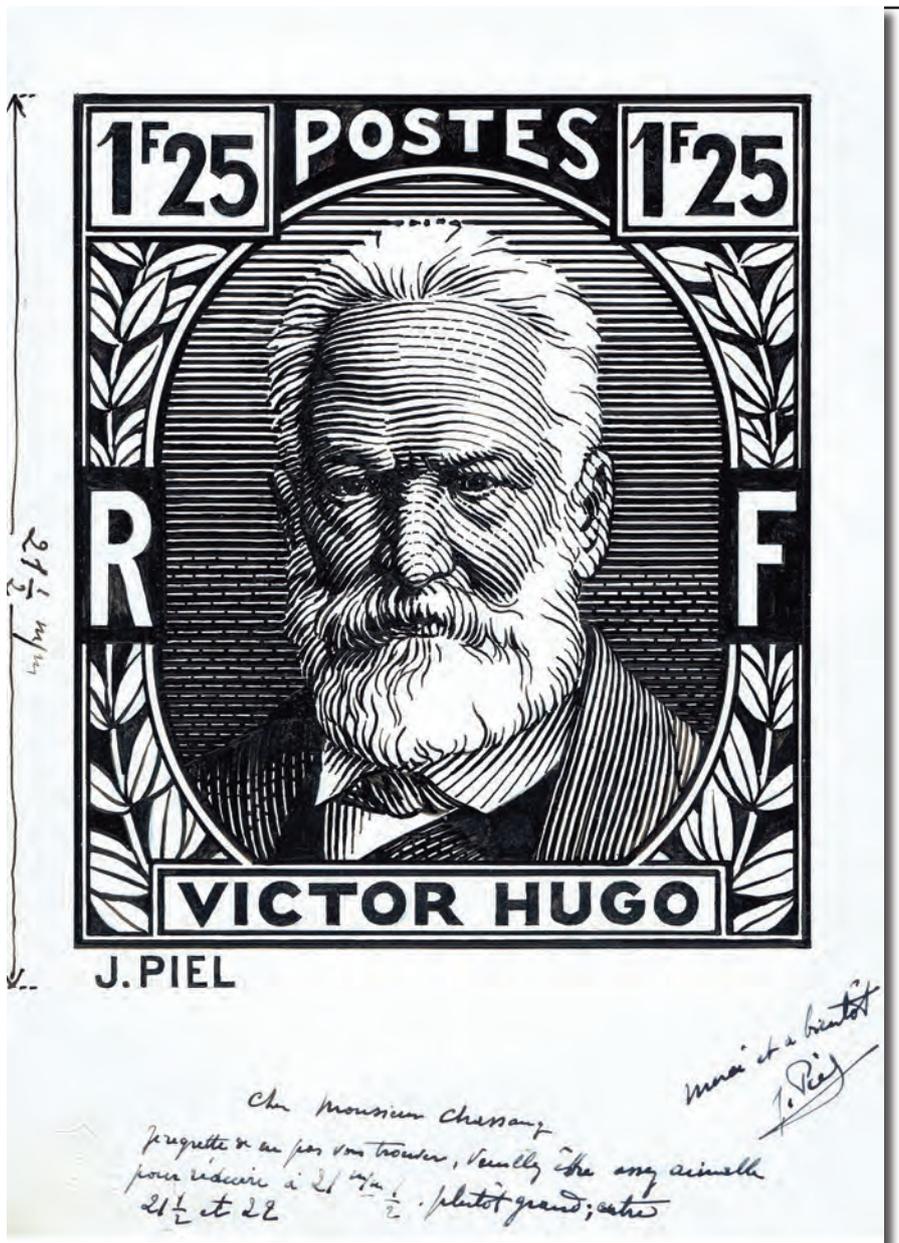
### Les Maquettes

L'Administration postale conserve uniquement la maquette définitive retenue pour l'émission du timbre. Dès lors, les premiers jets de l'imagination, les projets préparatoires, les maquettes refusées, ... restent la propriété de l'artiste et peuvent donc se retrouver sur le marché philatélique. Les documents proposés sont ceux qui sont nécessaires pour la réalisation d'un timbre gravé en taille-douce.

Le matériel utilisé pour dessiner ces maquettes est très varié; citons entre autres, le crayon, l'encre de Chine, la gouache ou l'aquarelle.

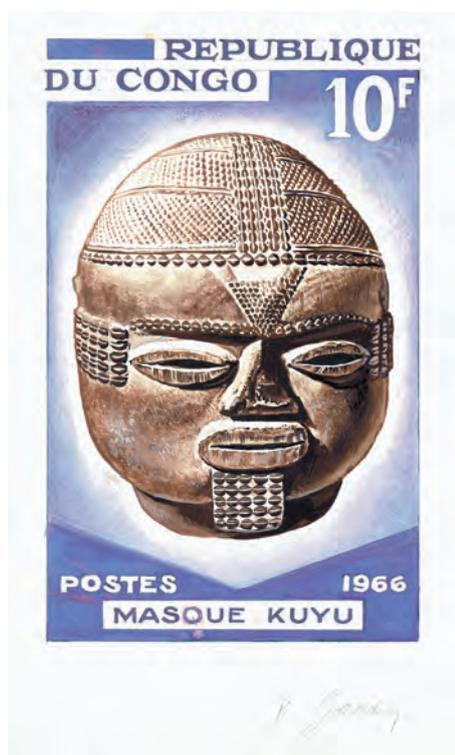


◀ Maquette au crayon noir sur papier dessin. Esquisse très proche (hormis la faciale) de celle qui servira pour dessiner le timbre. Peut-être un dernier jet, avant la maquette définitive envoyée à l'Administration postale.



◀ Maquette à l'encre de Chine exécutée par J. PIEL semblable en tout point au timbre émis en 1933 dans la série "Célébrités".

Ce document est unique par les annotations philatéliques manuscrites de l'artiste: Piel se rend chez son photographe, M. Chassang. En l'absence de celui-ci, Piel lui demande par écrit sur la maquette de réduire le modèle aux dimensions proposées. Celles-ci sont lisibles au bas du document et dans la marge de gauche.



◀ Maquette à la gouache d'un masque africain. Sur le timbre, seule la couleur du fond diffère de la maquette présentée.



▲ Dessin à la gouache, réplique exacte d'un timbre tunisien. Les annotations (pays, valeur faciale, occasion de l'émission) sont écrites sur un papier calque.

Après avoir analysé des maquettes très achevées, allons à la rencontre d'autres qui illustrent un stade moins avancé dans la conception d'un timbre.



▲ Ces deux maquettes donnent déjà une idée assez précise de ce que seront les timbres correspondants. Les grandes lignes sont tracées, mais le détail et le rendu des vêtements, par exemple, restent à dessiner. Notons aussi les modifications dans le cartouche du timbre "Villon".  
Pour le timbre sur le cancer, les couleurs sont déjà inscrites dans les marges.

Maquette partielle à la gouache, dessinée par "Isabel", en préparation d'un timbre DES ILES COOK pour célébrer le 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Jules Verne. ►



Celle-ci clôture la dernière page de ma thématique. Disposée de cette manière, elle donne, à la fin de la page, un effet dynamique, presque cinématographique. Et ce d'autant plus qu'à côté sur cette page A3, figure un télégramme de deuil allemand montrant la voûte céleste étoilée.

Revenons encore plus en arrière pour cerner une des premières étapes du travail de l'artiste, celle que l'on pourrait qualifier de "période d'essais et erreurs".

C'est au seul SHARDNER que l'Administration postale va confier la réalisation du timbre célébrant Blaise Pascal, écrivain et scientifique du 17<sup>e</sup> siècle. Dès lors, tous les dessins, même les non émis, seront considérés comme ayant participé à la genèse du timbre et autorisés en compétition thématique.

La maquette ci-contre, s'inspirant du portrait de Pascal peint par Philippe de Champagne, fut la première à être proposée à la Poste. Celle-ci sera refusée.

Notons qu'à l'origine, elle était en noir et blanc, ce n'est qu'après qu'elle sera colorisée pour être plus "attrayante".

La Poste refusera successivement les trois autres portraits proposés.

Ce n'est qu'à la 5<sup>e</sup> tentative qu'elle acceptera. ▶

Voyez ci-dessous ses composantes. ▼



▲ Cette maquette à la gouache conservera le décor du 1<sup>er</sup> essai qui illustre à gauche, la science, et à droite, la littérature chrétienne. Le portrait central a été découpé. Il sera remplacé par...

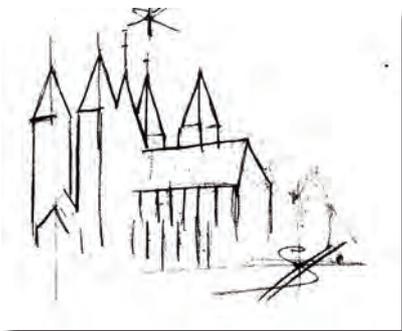


... ce dessin au crayon noir du visage de Pascal jeune, d'après une sanguine de Domat, un ami de longue date de l'écrivain. Celle-ci avait été miraculeusement sauvée de la destruction 40 ans plus tôt. ▶



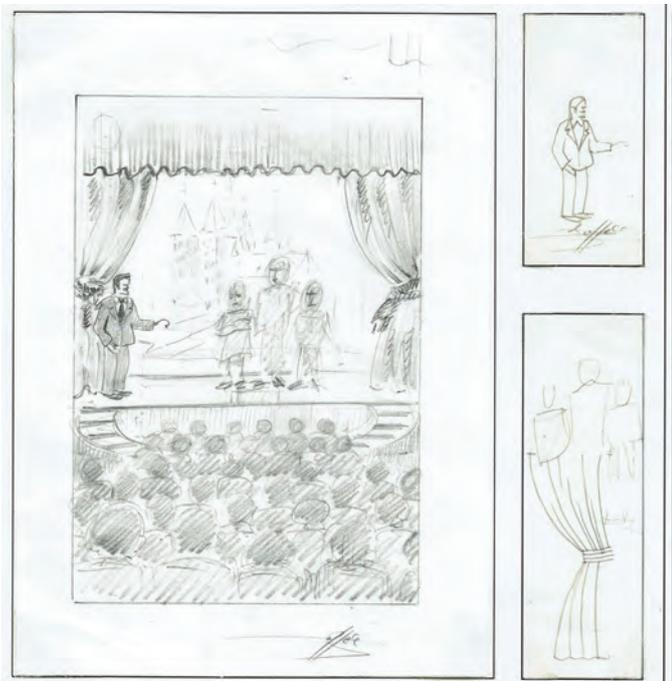
Très spectaculaires et très révélateurs du travail du dessinateur, A. SPITZ, ces études pour réaliser la tête de FIGARO. ▶



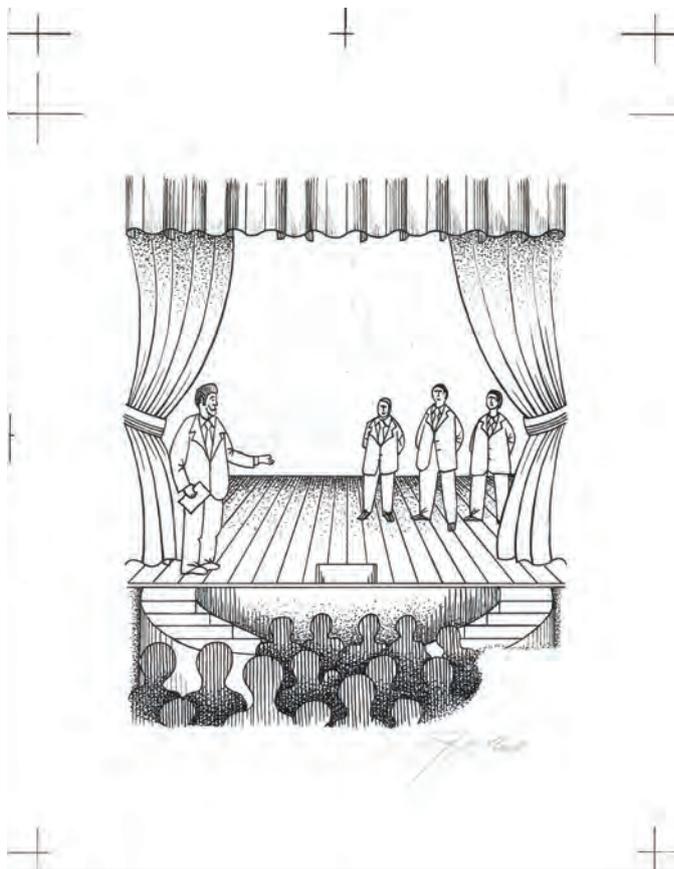


Et pour conclure, revoyons les principales étapes de la conception d'un timbre au travers de ces travaux préparatoires de J. DOPPEE pour le timbre "Le Cabaret wallon tournaisien". Cette étude se trouve dans le 1<sup>er</sup> chapitre de ma collection consacré à "L'Origine et l'Evolution de la Langue française". Pour éviter que ces trois pages ne rompent le fil rouge, j'ai imaginé une analogie, une comparaison: **une langue c'est comme une œuvre d'art collective...**

**Ce sont d'abord des mots aux origines incertaines, des prononciations déformées, des phrases à peine esquissées...**

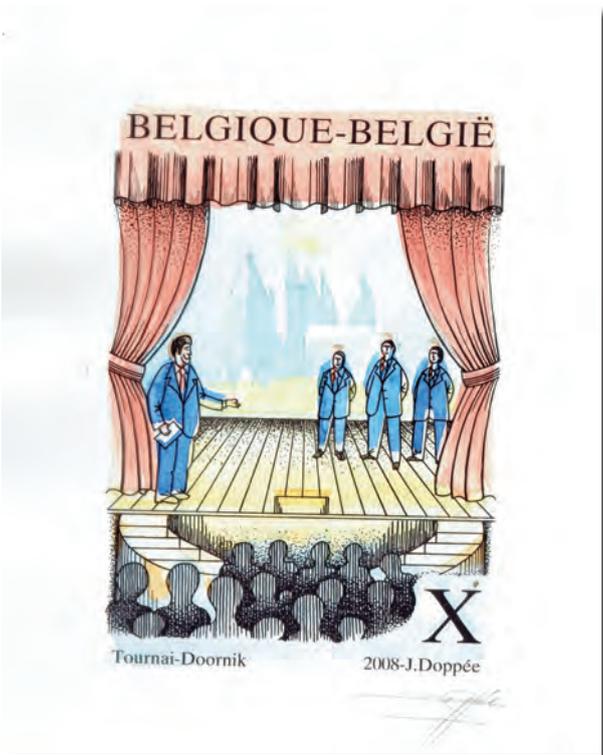


▲ Premiers croquis et esquisse préliminaire des grandes lignes du timbre.  
Dessin à l'encre de Chine ►



Une nouvelle langue s'impose: des prononciations plus franches, un vocabulaire plus élaboré, des tournures de phrases encore simples, mais suffisantes pour permettre aux gens de communiquer entre eux.

Ensuite, des écrivains s'en emparent et leur génie lui donne toutes ses couleurs, toutes ses nuances et lui confère ses lettres de noblesse culturelles.



◀ Transparent réalisé d'après le dessin à l'encre de Chine superposé sur l'aquarelle peinte sur le "bleu".



Copie définitive aux dimensions du timbre. ►

A suivre ...



Rudy De Vos

# Les émissions à l'effigie de François-Joseph I<sup>er</sup> d'Autriche (-Hongrie) (fin)

## 8. Autriche-Hongrie

Double monarchie depuis 1867 dans laquelle les 2 pays ont pris soin de séparer leurs postes civiles. La poste militaire a été exploitée en commun. Le nom K.U.K. Militärpost est apparu en premier sur les timbres-poste de Bosnie-Herzégovine. Le 28 avril 1915, ces 21 timbres seront pourvus de la surcharge oblique K.U.K. Feldpost. Ces timbres existent aussi non dentelés (M) (Bi), avec FELDPPOST renversé ou doublé (M) (Bi) et avec surcharge rouge (Bi).



Du 1<sup>er</sup> juillet 1915 à 1917, une nouvelle série de 27 valeurs sera émise, celle-ci existe aussi non dentelée (M) (Bi) ou imprimée recto et verso (Bi). Les épreuves sont noires, non dentelées et sans gomme (Bi). La série est numérotée de 22 à 48 chez Yvert et Michel. Les deux séries appartiennent aux timbres-poste militaires.

Lettre recommandée censurée expédiée le 13 iii 17 de Uzice vers Zagreb et affranchie d'un timbre-poste d'autriche-hongrie. Cachet d'arrivée Zagreb 97 mar 17 10 au verso. ►

Il existe également des timbres-poste utilisés avec les noms Monténégro et Serbie. ▼



date d'émission	Valeur	Couleur	Dentelure	N°. A-H	(Y)	(M)	(Bi)	Remarques
01-03-1917 (M) (Bi)	10 heller	Bleu	12 <sup>1/2</sup>	cfr. 28	1	1	OC47	Surcharge verticale K.U.K. MILIT.-VERWALTUNG MONTENEGRO
	15 heller	Rouge		cfr. 30	2	2	OC48	
**.-**-1918 (M)	10 heller	Bleu	12 <sup>1/2</sup>	cfr. 28	3	1	OC49	Surcharge horizontale MONTENEGRO Non émis

En Serbie, la série de Bosnie-Herzégovine de 1912 a été émise le 6 mars 1916 avec une surcharge oblique SERBIEN et avec une surcharge horizontale SERBIEN (n° 25 à 27 dès 1914). Les deux séries ont aussi été émises non dentelées. Michel signale encore que la 1re série était déjà prête en 1914. La 2e série existe aussi avec surcharge rouge (M). Selon Billig, on trouve les timbres n° 8, 9, 11 à 16 ainsi que 19 avec une surcharge renversée.



### 9. Galicie-Bucovine

Cette région sera une province autrichienne (union) en 1849. Il sera utilisé, après la Première Guerre mondiale, deux timbres-poste d'Autriche surchargés "C.M.T. et valeur" dans un cadre. Le territoire sera partagé entre la Roumanie et l'Ukraine après la Première Guerre mondiale.

uitgiftedatum	Waarde	Kleur	Tanding	Nr. O-H	(Y)	(M)	(B)	Opmerkingen
28-06-1919 (M)	1k20h sur 15 heller	Rouge	12 <sup>1/2</sup>	148 (Autriche)	26	25	023	Surcharge C.M.T. et valeur dans un cadre
	1k20h sur 25 heller	Bleu		150 (Autriche)	27	26	024	

La même année, une série de 6 timbres-taxe sera émise. A cet effet, des timbres-taxe d'Autriche seront surchargés.



Valeur	Couleur	Cfr. n° d'Autriche	(Y)	(M)
40h sur 15 op 36 heller	Violet	61 taxe	4	12
40h sur 20 op 54 heller	Orange	62 taxe	5	13
60h sur 15 op 36 heller	Violet	61 taxe	6A	14
60h sur 20 op 54 heller	Orange	62 taxe	7A	15
1k20h sur 15 op 36 heller	Orange	62 taxe	9A	16
1k20h sur 50 op 42 heller	Brun	63 taxe	15	17

Il existe quelques imprécisions concernant la couleur de la surcharge. Une surcharge noire selon Billig; suivant Yvert & Tellier, des surcharges noires, bleues ou rouges sont possibles et Michel signale des surcharges violet-noir ou violettes et les timbres avec surcharge bleue ou rouge sont des essais.

## Yougoslavie

A la suite de la division de la double monarchie d'Autriche-Hongrie, le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, la future Yougoslavie, sera constituée. En 1919-1920, des timbres-poste de Bosnie-Herzégovine avec surcharge (carré perforé et S.H.S ou C.X.C. ) seront utilisés, date d'émission: 06-02-1919.



Ces timbres existent également avec surcharge renversée (Y) (M) et avec double surcharge (M). A noter le faible tirage du n° 95 Yvert. Selon Michel, il en existe des falsifications. Les numéros 94, 98 et 99 existent aussi avec dentelure 11½.

Tirage	Valeur	Couleur	Cfr.n° Bosnie	(Y)	(M)	Remarques
246.450 ex.	3 heller	Lie-de-vin	BC-66	87	33	surcharge C.X.C. (2)
383.900 ex.	5 heller	Vert	BC-67	88	34	surcharge S.H.S. (1)
662.250 ex.	10 sur 6 heller	Gris	BC-68	89	35	surcharge S.H.S. (1)
239.900 ex.	20 sur 35 heller	Ardoise	BC-74	90	36	surcharge C.X.C. (2)
244.900 ex.	25 heller	Outremer	BC-72	91	37	surcharge S.H.S. (1)
129.900 ex.	30 heller	Vermillon	BC-73	92	38	surcharge C.X.C. (2)
160.000 ex.	45 heller	Brun-olive	BC-76	93	39	surcharge C.X.C. (2)
350.000 ex.	45 sur 80 heller	Brun-rouge	BE-109	94	40	surcharge C.X.C. (2)
15.000 ex.	50 heller	Bleu-vert	BD-77	95	41	surcharge S.H.S. (1)
289.000 ex.	50 sur 72 heller	Bleu-foncé	BD-79	96	42	surcharge S.H.S. (1) rood
267.000 ex.	60 heller	Lilas	BD-78	97	43	surcharge C.X.C. (2)
207.600 ex.	80 heller	Brun-rouge	BE-109	98	44	surcharge S.H.S. (1)
257.400 ex.	90 heller	Violet	BE-110	99	45	surcharge C.X.C. (2)
120.000 ex.	3 kronen	Carmin sur vert	BD-82	101	47	surcharge C.X.C. (2)
60.000 ex.	4 kronen	Carmin sur vert	BF-113	102	48	surcharge S.H.S. (1)
60.000 ex.	5 kronen	Violet sur gris	BD-83	103	49	surcharge C.X.C. (2)
59.800 ex.	10 kronen	Violet sur gris	BF-114	104	50	Opdruk S.H.S. (1)

## Tchécoslovaquie

Une république est née après la Première Guerre mondiale suite à la dissolution de la double monarchie austro-hongroise. Du 28-10-1918 au 28-02-1919, les timbres autrichiens seront utilisés. Ensuite, les timbres-poste autrichiens et hongrois seront pourvus d'une surcharge. Le 12 décembre 1919, 4 timbres-taxe d'Autriche de 1917 seront pourvus d'une surcharge oblique: POSTA CESHOSLOVENSKA 1919. Ils sont imprimés en un petit nombre d'exemplaires : numéro 134 : 1.250, 135 : 147.000, 136 : 1.700 et numéro 137: 395.000 exemplaires. Selon Billig, on trouve aussi le numéro 135 avec surcharge renversée.



## Ukraine Occidentale

La Galicie a été une partie de l'Autriche-Hongrie après la division de la Pologne (1795). Cette province d'Autriche-Hongrie fut en 1918 l'éphémère république d'Ukraine Occidentale. La même année, la Roumanie annexait la Bucovine. L'autre partie fut occupée par la Pologne en 1919. Le 5 mai 1919, 4 timbres autrichiens dont 2 timbres-taxe ont été surchargés. Le tirage varie entre 20 et 200 exemplaires. La surcharge du timbre illustré, excepté la ligne horizontale épaisse au-dessus, correspond à l'illustration trouvée dans la littérature, mais pas le numéro du timbre.

## Epilogue

Il ne peut être affirmé ici que ce sont les seuls timbres utilisés avec l'effigie de François-Joseph Ier pourvus d'une surcharge. Les surcharges locales ne sont pas vraiment faciles à trouver, il reste ensuite à confirmer la légitimité de l'émission et/ou son usage.

## Références

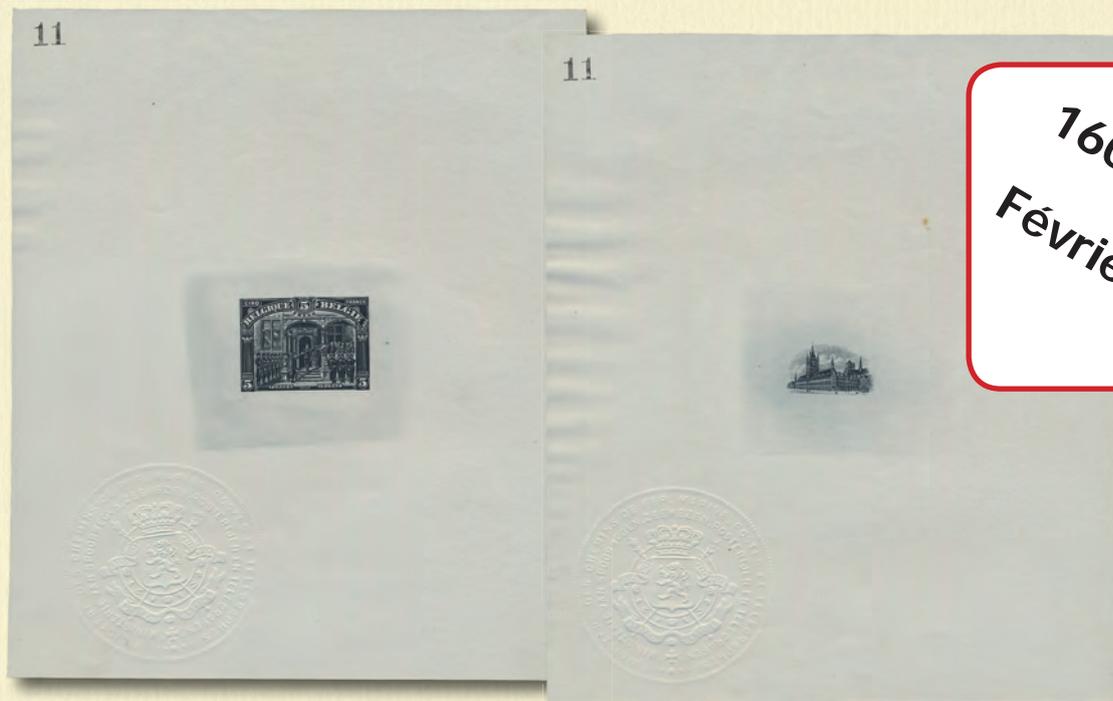
- Catalogues Yvert & Tellier – Michel – Billig
- Een portretgalerij van keizerlijk Oostenrijk, par Arjan Keppel, Schotland – Filatelie 05/2009
- Buitenlandse burelen in het Oosten, par Rudy De Vos – [www.postzegelclubleuven.be](http://www.postzegelclubleuven.be)
- Where in the World? par Kenneth A. Wood 1983 (cartes) ☼

# Postzegelveilingen

# VAN LOOY

# VAN LOOY

Frankrijklei 120  
2000 Antwerpen  
Tel.: 03/ 232 22 05  
Fax: 03/ 225 18 73  
info@vanlooystampauctions.com  
[www.vanlooystampauctions.com](http://www.vanlooystampauctions.com)



160° Vente  
Février 2018



Un aperçu de l'offre exceptionnelle  
qui sera vendus en **Février 2018**

[www.vanlooystampauctions.com](http://www.vanlooystampauctions.com)

nouveau!

## Abonnement Timbres-poste Thématiques

Ne manquer aucune émission !

- Vous recevrez des sets de 10 timbres-poste
- Paiement par émission
- Envoi gratuit
- Cadeau supplémentaire en cours d'année

Surfez sur [www.bpost.be](http://www.bpost.be) >  
Envoyer > Philatélie > Tarifs  
et téléchargez le bon de commande



exemples émissions



1ère émission 2018  
à partir du 29-01

## La Pochette Annuelle 2017

Coup d'œil sur l'année écoulée

Vous avez manqué certaines émissions en 2017 ?  
Envie de partager votre passion de la philatélie  
avec vos amis ou famille ? Vous cherchez un  
cadeau unique et original ? Dans ce cas, la Pochette  
Annuelle constitue le cadeau idéal. Elle réunit toutes  
les émissions limitées et permanentes de l'année  
philatélique écoulée, dans une belle pochette  
clairement agencée. Comment résister à une telle offre ?

En vente sur [eshop.bpost.be](http://eshop.bpost.be) et la Philaboutique  
à Bruxelles et Malines.

